

2° Les divisions d'un livre:

Chápter the sixth, *Chapitre six.*

3° Le quantième du mois, en ajoutant *of*; (les noms des mois et des jours de la semaine s'écrivent avec une majuscule):

The sécond of Fébruary, *le deux février*;

the third of Márch, *le trois mars*;

the twenty-third of Júné, *le vingt-trois juin.*

On peut placer *on* devant le nombre qui désigne le quantième du mois et devant les noms des jours de la semaine:

On the sixth of April, on the séventh of Màÿ. — We shall set off on Sáaturday or Súnday, *nous partirons samedi ou dimanche**).

PRONOMS.

PRONOM PERSONNEL.

§. 227. Chez les Anglais le pronom *thou* est banni de la conversation; même dans le langage familier on se sert du pronom *you* lorsqu'on adresse la parole à quelqu'un:

He said to his little sister: you will lose (*lūz*) your books, *il dit à sa petite sœur: tu perdras tes livres.*

Thou ne s'emploie que dans le style biblique, en parlant à Dieu et chez les Quakers; quelquefois il s'emploie en poésie et dans le langage d'une passion exaltée.

§. 228. Le pronom régime suit le verbe:

I sèe him, *je le vois*; he loves (*lūvz*) you, *il vous aime*; we have réad it, *nous l'avons lu*; did you hèar it, *l'entendîtes-vous?* She spèaks to him, *elle lui parle*; we sàÿ to them, *nous leur disons.*

§. 229. Le régime direct précède généralement le datif (régime indirect désigné par la préposition *to*), si tous les deux régimes sont des pronoms personnels: I gíve them to you, *je vous les donne*;

*) V. Thème, No. 24, du Cours préparatoire, p. 41.

ne gíves them to me, *il me les donne*;
she gíves them to him, *elle les lui donne.*

Mais si le datif est un pronom et le régime direct un substantif, celui-ci suit le datif, et ce datif perd ordinairement la préposition *to**):

I gave him my book, *je lui donnai mon livre.*

We sent them a letter, *nous leur envoyâmes une lettre.*

Ce n'est que pour marquer le contraste qu'on place le pronom avec *to* après le substantif:

I gave the book to her, not to him.

Le datif perd également la préposition *to*, lorsque le régime direct est placé avant le verbe, ce qui a lieu quand ce régime est un pronom relatif:

The pictures which you gave me, *les tableaux que vous m'avez donnés.*

§. 230. Quand *it* est le régime direct, le datif du pronom personnel peut omettre ou prendre la préposition *to*:

I shall gíve it him ou to him, *je le lui donnerai.*

§. 231. Ordinairement on ne répète pas le pronom sujet ou régime de plusieurs verbes réunis par la conjonction *et* ou *ni*:

I love (*lúv*) and honour (*ónér*) you, *je vous aime et vous honore.*

She flatters and praises him, *elle le flatte et le loue.*

§. 232. Si un verbe a, pour sujet, plusieurs pronoms (ou des pronoms et des substantifs), on retranche en anglais le pronom français qui en est le résumé:

You, she, he, and I were at the theatre (*thè-ater*), *vous, elle, lui et moi, nous étions au théâtre.*

He, his brother, his wife, and you went all together, *lui, son frère, sa femme et vous, vous allâtes tous ensemble.*

§. 233. Le pronom absolu qu'on ajoute en français par contraste, ou bien pour donner plus d'énergie à l'expression, ne se rend pas en anglais:

He comes, and I go, *il vient, et moi, je m'en vais.*

*) V. les exceptions, §. 180.

You play, and I work (wërk), *vous jouez, et moi, je travaille.*

I do not believe this blustering fellow, *moi, je ne crois pas ce fanfaron.*

§. 234. Les pronoms personnels français précédés de *chez* pour désigner à la maison, se rendent par *at home*:

I am at home, *je suis chez moi;*

he is at home, *il est chez lui;*

they are at home, *ils sont chez eux, etc.*

§. 235. On ajoute souvent les pronoms *of us, of you, of them*, aux noms de nombre et aux pronoms indéfinis *all, both, many, every one, none (nūn), either, some (sīm), any (ēni)*:

The birds (bërdz) had many of them golden beaks and human voices, *beaucoup d'oiseaux avaient des becs d'or et des voix humaines.*

At this news (nūz) all of them seemed dejected, *à cette nouvelle tous semblèrent abattus.*

They are some of them very skilful, *quelques-uns sont très-habiles.*

He was a favourite with all of you, *il était le favori de vous tous.*

Both of us heard these words (wërdz), *tous les deux nous entendîmes ces paroles.*

That body (corps) was at first (d'abord) commanded by ten officers, but eight of them were killed (tués).

Emploi du pronom personnel anglais au lieu du démonstratif français.

§. 236. *Ce* avec le verbe *être* se traduit par *he* ou *she* quand il a un antécédent masculin ou féminin au singulier; il se rend par *they*, quand l'antécédent est au pluriel:

Who is this young man? *He is my cousin; qui est ce jeune homme? C'est mon cousin.*

Who is this lady? *She is an actress; qui est cette dame? C'est une actrice.*

Are these books yours? *No, they are not mine; sont-ce vos livres? Non, ce ne sont pas les miens.*

§. 237. *Ce*, suivi du verbe *être*, se traduit par *it*

1° Lorsque son antécédent est neutre:
Is this pen yours? *Yes, it is mine, oui, c'est la mienne.*

2° Lorsqu'il n'a pas d'antécédent qui soit susceptible de genre ou de nombre:

It is I, *c'est moi*; it is he, *c'est lui*; it is she, *c'est elle*;

it is you, *c'est vous*; it is they, *ce sont eux*.

It is a lucky thing, *c'est un bonheur*;

It is terrible, *c'est terrible*.

3° Lorsqu'il sert à donner plus de force au substantif suivant:

It was the emperor himself who gave that order, *ce fut l'empereur lui-même qui donna cet ordre.*

On dit *it is*, même par rapport à un pluriel:

It is his brothers who betrayed him, *ce sont ses frères qui le trahissent.*

68.

1. Il dit à son ami: Tu perdras ta fortune* dans cette affaire; je te prie de ne pas l'entreprendre.

2. Il vous a rendu un service* très-important*; le récompenserez-vous? Je l'ai déjà récompensé. 3. Lui avez-vous accordé cette faveur? — Je ne la lui accorderai jamais. 4. Me prêterez-vous vos livres? Je vous les prêterai; mais ne les donnez pas à ces garçons.

5. Le roi voulut voir ces prisonniers; on les lui amena et il leur donna la (leur) liberté. 6. Vous dites que j'ai votre argent; ne vous l'ai-je pas rendu? 7. Cette démarche est dangereuse; l'avez-vous conseillée à votre frère? Non, madame, je ne la lui ai pas conseillée. 8. Le conseil qu'il lui a donné n'est pas bon. Les livres qu'il nous a envoyés ne sont pas agréables.

9. Un auteur qui nous flatte et nous loue est sûr de nous plaire. 10. Il le blâme et l'insulte, quoiqu'il ne le mérite pas; moi, je déteste une telle injustice*. 11. Nous irons à la campagne, et toi, tu resteras à la maison. 12. Vous ne pouvez lui parler; elle n'est pas chez elle. 13. Elle, son frère et moi, nous l'avons vu et entendu.

14. Qui est ce monsieur? C'est l'ami*) de mon père. — Qui est cette dame? C'est une Anglaise; c'est la gouvernante de mes sœurs. — Qui sont ces enfants? Ce sont les filles de notre hôtesse. 15. Donnez-moi ces plumes. Je ne puis vous les donner, ce ne sont pas les miennes. 16. Il a vaincu son adversaire; c'est étonnant. 17. C'est le ministre qui l'a ordonné; c'est lui qui a trahi son bienfaiteur. 18. Ce ne sont pas les louanges (§. 157), c'est la vertu qu'il faut chérir.

PRONOM PERSONNEL (Suite).

Le.

§. 238. Le pronom *le* se rend par *so*,

1° Lorsqu'il tient la place d'un adjectif:

He was very rich, but he is no longer (long-ger) so, *il était très-riche, mais il ne l'est plus.*

Si le verbe se répète au même temps, on a le choix de ne pas traduire le mot *le*, ou de le rendre par *so*:

You are happy, but she is not (ou she is not so), *vous êtes heureux, mais elle ne l'est pas.*

Is his house large? No, it is not, *sa maison est-elle grande? Non, elle ne l'est pas.*

2° Lorsque *le* est relatif à toute une phrase et qu'il suit les verbes *to do*, faire; *to believe*, croire; *to tell*, to say, dire; *to understand*, entendre; *to hope*, espérer:

He will come to-morrow, at least I hope so, *il viendra demain; du moins je l'espère.*

He told me so, *il me le dit.*

We believe so, *nous le croyons.*

On met *it* après ces verbes, si *le* ne se rapporte pas à une phrase entière, mais à un seul mot au singulier:

Do you believe this report? Yes, I believe it, *croyez-vous ce bruit? Oui, je le crois.*

§. 239. Le pronom *le* se supprime après le verbe *to be*:

*) Traduisez un ami.

1° Lorsque *le* tient la place d'un substantif:

He is a prudent man, I am convinced that he is, *c'est un homme prudent, je suis persuadé qu'il l'est.*

Are they prisoners? Yes they are, *sont-ils prisonniers? Oui, ils le sont.*

Are you his brother? Yes, I am, *êtes-vous son frère? Oui, je le suis.*

Formerly he was the confidant of the king, but that he is no longer, *autrefois il était le confident du roi, mais il ne l'est plus.*

2° Lorsqu'il tient lieu d'un verbe qu'on vient de nommer et qui est sous-entendu:

You are esteemed as you deserve to be, (*sous-entendu esteemed*), *vous êtes estimé comme vous méritez de l'être.*

En.

§. 240. Quand le mot français *en* s'emploie pour *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de ceci, de cela*, il se rend en anglais par la préposition et le pronom qu'il représente:

Have you spoken of that man — of that woman — of that house? Yes, I have spoken of him — of her — of it, *avez-vous parlé de cet homme — de cette femme — de cette maison? Oui, j'en ai parlé (de lui, d'elle).*

Are you contented with these books? No, Sir, I am not contented with them, *êtes-vous content de ces livres? Non, monsieur, je n'en suis pas content.*

She has not found her father, she is very sorry for it, *elle n'a pas trouvé son père; elle en est bien fâchée (de cela).*

Where are those travellers now? I know nothing of them; I have had no news (nüz) about them, *où sont maintenant ces voyageurs? Je n'en sais rien, je n'en ai pas eu de nouvelles.*

§. 241. Lorsque *en* tient la place d'un substantif qu'on vient de nommer, il se rend par *some* (*süm*) dans les phrases affirmatives, par *any* (*éni*) dans les phrases négatives ou interrogatives:

Have you received any letters? Yes, I have received some, *avez-vous reçu des lettres? Oui, j'en ai reçu.*

You should apply to your friends; have you not any in this town? *Vous devriez vous adresser à vos amis; n'en avez-vous pas dans cette ville?*

§. 242. *En* ne s'exprime pas en anglais, quand il est accompagné d'un pronom indéfini, d'un nom de nombre ou d'un adverbe de quantité:

The king's horse was killed under him; an équerre presented him another, *le cheval du roi fut tué sous lui, un écuyer lui en présenta un autre.*

How many houses has he? He has three*), *combien de maisons a-t-il? Il en a trois.*

Has he many friends? No, he has only very few, *a-t-il beaucoup d'amis? Non, il n'en a que fort peu.*

§. 243. Lorsque *en* et l'article défini remplacent *son, sa, ses, leur, leurs*, on le rend en anglais par l'adjectif possessif:

That is a pretty (priti) figure; its head is well de signed (disind), *voilà une jolie figure; la tête en est bien dessinée.*

The countess has a beautiful country-seat; its situation is charming, *la comtesse a une belle maison de campagne; la situation en est ravissante.*

Those diseases (dizèzez) are common, but their origin is not known, *ces maladies sont communes, mais on n'en connaît pas l'origine.*

§. 244. *En*, relatif à un lieu, se rend par *thence*:
Are you going to Berlin? No, Sir, I am just come thence, *allez-vous à Berlin? Non, monsieur, j'en viens.*

Y.

§. 245. Y, considérée comme pronom, se rend par la préposition et le pronom qu'il représente:

He drinks no wine, he is not accustomed to it, *il ne boit pas de vin, il n'y est pas accoutumé.*

He knew (nù) that great riches were hid in the tower, but he could not get at them, *il savait que de*

*) Quelquefois on ajoute *of* avec le pronom personnel, V. §. 235.

grandes richesses étaient cachées dans la tour, mais il ne pouvait y parvenir.

He speaks much of his friend, he thinks still more of him, *il parle beaucoup de son ami, il y pense encore davantage.*

(Comme adverbe de lieu, y se rend par *there, thither*. V. §. 219.)

69.

1. Comment se porte madame¹⁾ votre mère? — Elle était très-malade; mais elle ne l'est plus (*no longer*); elle est tout à fait rétablie, du moins nous l'espérons. 2. Sait-il que nous avons payé cette somme? — Je le lui ai dit, mais il ne me croit pas; il a toujours été soupçonneux, et il l'est encore davantage depuis ce malheur. 3. Monsieur¹⁾ votre père est-il ici? — Non, Monsieur, mais il viendra demain, du moins je le crois.

4. Ces gens sont envieux; nous ne le sommes pas. 5. Vos frères sont-ils prisonniers? — Malheureusement ils le sont. — Seront-ils bientôt mis en liberté? — Je l'espère, mais je n'en suis pas sûr. 6. Croyez-vous un tel (§. 172) mensonge? Non, je ne le crois pas. 7. Ces matelots nous ont dit que le navire était revenu; mais il ne l'était pas. 8. Nous avons vu le commandant; c'est (§. 236) un très-habile général*; nous sommes convaincus qu'il l'est; nous en avons de bonnes preuves.

9. Voilà un prince qui aime ses sujets, et qui en (*by*) est aimé; il mérite de l'être. 10. Avez-vous acheté des livres? J'en ai acheté quatre, et j'en donnerai deux à ma sœur. 11. Cette chanson est trop longue; je n'en ai entendu que trois couplets. 12. Il m'a rendu un très-grand service*, je lui en serai éternellement obligé. 13. Je ne bois pas de bière, parce que je n'y suis pas accoutumé. 14. Est-elle la mère de ce jeune homme? Oui, elle l'est; elle a perdu (*prétérit*) son époux et son fils dans ce naufrage; elle en est désolée; elle y pense toujours. 15. J'ai vu Rome et j'en ai admiré les beaux bâtiments et les anciens monuments.*

¹⁾ On n'emploie pas les mots *madam, Mr.* (mister) ou *miss* devant les noms de parenté.

ADJECTIFS ET PRONOMS POSSESSIFS.

§. 246. Les pronoms possessifs n'ont jamais d'article: Mine, *le mien*; his, *le sien*; yours, *le vôtre*; of yours, *du vôtre*; to yours, *au vôtre*.

§. 247. Les possessifs, adjectifs ou pronoms, de la troisième personne du singulier (*his, her, its*) s'accordent en genre avec le possesseur; ils restent invariables par rapport à la chose possédée:

The earl and *his* daughter, *le comte et sa fille*.
The countess and *her* son, *la comtesse et son fils*.
Paris and *its* neighbourhood (näberhüd), *Paris et ses environs*.

My cousin has a beautiful house, but yours is larger than his, *mon cousin a une belle maison; mais la vôtre est plus grande que la sienne*.

§. 248. Il n'est pas nécessaire de répéter l'adjectif possessif devant les noms de plusieurs choses appartenantes à la même personne:

His palace and garden, *son palais et son jardin*.
Her father, mother and sisters, *son père, sa mère et ses sœurs*.

§. 249. On peut donner plus de force à l'expression

1° en répétant l'adjectif possessif:
He has lost his goods (güdz), his money, and his ships, *il a perdu ses marchandises, son argent et ses navires*.

2° en plaçant *own*, propre, après l'adjectif possessif:
My own dear country, *ma patrie chérie*.

Quand le mot *own* est employé absolument, c.-à-d. sans substantif, il ne faut pas y joindre le pronom possessif, comme en français, mais l'adjectif possessif:

The fortune of my brother and my own, *la fortune de mon frère et la mienne propre*.

§. 250. Dans le langage solennel on emploie quelquefois *mine* et *thine*, au lieu de *my* et *thy*, devant une voyelle ou une *h* muette:

I reposed my heart upon *thine* honour (óner), and have found its baseness (bäss-ness), *mon cœur se reposait sur ton honneur, mais j'en ai reconnu la bassesse*.

§. 251. On peut employer en anglais le pronom possessif, lorsqu'en français un adjectif possessif est précédé de *un* ou *une*:

Un de mes frères, } one of my brothers, ou a brother
 } of mine.
Une de vos sœurs, } one of your sisters, ou a sister
 } of yours.

D'après cette analogie on dira:

She is a relation of mine, *elle est ma parente (c.-à-d. une de mes parentes)*.

§. 252. Au lieu de l'article défini qui s'emploie souvent en français pour exprimer la possession, c'est l'adjectif possessif qu'il faut employer en anglais:

He gave me *his* hand, *il me donna la main*.
He has broken *his* arm, *il s'est cassé le bras**)
I have cut *my* finger, *je me suis coupé le doigt**)
That dog had a bit of meat in *his* mouth, *ce chien avait un morceau de viande à la gueule*.

Si le verbe *avoir* est placé avant l'article employé ainsi au lieu du pronom possessif, il faut le rendre en anglais par le verbe *to be*:

Elle a le cœur dur, *her heart is hard*.

§. 253. Lorsque *son, sa, ses* se rapportent au pronom indéfini *one*, il faut les rendre par *one's (wünz)*:
One sees so many things in *one's* travels, *on voit tant de choses dans ses voyages*.

One must not betray *one's* benefactors, *il ne faut pas trahir ses bienfaiteurs*.

§. 254. La préposition *de* qui suit, en français, les verbes *changer* et *redoubler*, se rend par l'adjectif possessif:

She has changed *her* religion, *elle a changé de religion*.

*) L'on voit par ces deux exemples qu'en de tels cas il ne faut pas employer le verbe réfléchi en anglais.

He has chngéd *his* profession, *his* mind, *his* opinion,
il a changé d'état, d'avis, d'opinion.
 He redoubles *his* attention, *il redouble d'attention.*

§. 255. Quand en français le verbe être avec le datif du pronom personnel disjoint marque la possession, on emploie, en anglais, le possessif:

Cette maison est à moi, this house is mine.
Cette robe est à elle, this gown is hers.
Ces livres sont à eux, these books are theirs.

§. 256. Pour donner plus de force à l'adjectif possessif, on le change quelquefois en pronom possessif et le place en tête de la phrase:

Mine is a strange fate, au lieu de my fate is strange, mon sort est étrange.
Ours is not the party of dishonour (dizoner), au lieu de our party is not that of dishonour, notre parti n'est pas celui du déshonneur.

§. 257. En anglais le pronom possessif ne s'emploie guères dans le sens de *parents**, ou de *partisans*, *disciples*, ou de *gens de la suite* d'une personne, comme dans les phrases suivantes:

Il était allé en Amérique, mais il est maintenant chez les *siens*. — Les principes que ce philosophe enseignait aux *siens*.

Dans ces cas on rend *les siens* par l'adjectif possessif, en ajoutant un substantif explicatif:

He had gone to America, but now he is with his *relations*. — The principles which that philosopher taught (*tât*) his *disciples*.

En parlant de quelque chose qui est due à quelqu'un, on rend *le sien* par *his own*:

Chacun doit avoir le sien, every one ought (ât) to have his own.

§. 258. Quand on s'adresse familièrement à quelqu'un, ou qu'il s'agit de ses parents, l'adjectif possessif

*) Cependant on emploie *his* dans le sens de parents, si ce mot suit le pronom personnel: *He and his*, lui et les siens.

est rarement employé devant le nom qu'on donne à la personne à laquelle on s'adresse ou dont on parle:

Good morning, neighbour (*nâber*), *bonjour, mon voisin.*
 — Good evening, uncle, *bonsoir, mon oncle.* — Are you there, sister? *Êtes-vous là, ma sœur?* — Brother John will come to-morrow, *mon frère Jean viendra demain.*

§. 259. Les adjectifs possessifs se placent après *half* (*hâf*), *both*, *double*, *triple* (tout comme l'article, V. §. 172).

He had lost both his sisters, *il avait perdu ses deux sœurs.*

I gave him double their value, *je lui donnai le double de leur valeur.*

70.

1. Versailles, ses larges rues, son château et son parc sont magnifiques. 2. Elle a été obligée de vendre sa maison, son jardin et ses prairies; sa fortune* et la mienne propre n'auraient pas suffi à payer ses dettes. 3. Nous changeâmes d'opinion, lorsque nous sûmes qu'il était parti et qu'il avait abandonné les siens. 4. Le moine dit: Mon frère, il faut que vous donniez à chacun le sien (*c'est-à-dire, ce qui est dû à chacun.*) 5. Le vieillard avait un fardeau sur le dos, il pouvait à peine marcher, car il s'était foulé le pied. 6. Ce dictionnaire est à nous, et non à vous. 7. Il ne faut pas divulguer les secrets de ses amis. Il faut tenir ses promesses. 8. Notre domestique ne pouvait pas travailler, parce qu'il s'était cassé la jambe. 9. Je lui donnai la main et je lui dis que je ne changerais jamais de sentiment envers lui. 10. Quand le prince fut attaqué, il porta la main sur son épée; les siens (ses partisans) accoururent et le sauvèrent.

PRONOMS RÉFLÉCHIS.

§. 260. Les pronoms réfléchis *myself*, *himself*, etc., s'emploient

1° Comme compléments des verbes réfléchis, c.-à-d. lorsque la même personne est à la fois sujet et régime:

I wash (wósh) mysélf, *je me lave*.
They revéngé themsélfes, *ils se vengent*.

2° Dans la signification de *même*, pour affirmer plus fortement:

I mysélf, *moi-même*; — the prince himsélf, *le prince lui-même*; — the émpress hersélf, *l'impératrice elle-même*.

§. 261. On dit *oursélf* et *yoursélf*, lorsque ces pronoms se rapportent à *une*, et non à plusieurs personnes:

Take cäre, Sir, you will hurt yoursélf, *prenez garde, monsieur, vous allez vous blesser*.

We create, in äbsence of *oursélf*,
Our uncle York lord governor of England.

(SHAKSPEARE, Rich. II.)

Quelquefois le *pronom personnel* se trouve au lieu du pronom réfléchi: They sate *them* down beside the stream. (SOUTHEY.) — There she will hide *her*. (SHAKSPEARE.)

§. 262. Quand le sujet du verbe réfléchi est pris dans le sens indéterminé du pronom *one*, il faut rendre *se* par *one's self*:

One must not revéngé one's self, *il ne faut pas se venger (soi-même)*.

What a dréafül thing it is, to see one's self forsäken by one's friends, *qu'il est terrible de se voir abandonné de ses amis*.

§. 263. Si les pronoms réfléchis ont la signification de *même*, et qu'ils se rapportent au sujet, on peut les mettre ou immédiatement après le sujet, ou après le verbe:

She hersélf has seen it, *ou she has seen it herself*.

§. 264. On trouve quelquefois *own* devant *self* pour donner plus d'énergie à l'expression:

I did it my own self, *je l'ai fait moi-même*.

§. 265. Il faut bien considérer si les pronoms français *nous*, *vous*, *se*, sont les compléments d'un verbe réfléchi, ou ceux d'un verbe *réciproque*. Dans le sens *réciproque* il faut les rendre par *each other* (*üther*) ou *one another*. (*One another* ne s'emploie que pour deux; *each other* s'applique également à deux ou à plusieurs):

We love (lúv) each other *ou one another*, *nous nous aimons (réciproquement)*; — we love oursélfes, *nous nous aimons (nous-mêmes)*.

You will hurt each other, *vous vous blesserez (l'un l'autre ou les uns les autres)*; — you will hurt yoursélfes, *vous vous blesserez (vous-mêmes)*.

They killed each other, *ils se tuèrent (mutuellement)*; — they killed themsélfes, *ils se tuèrent (eux-mêmes)*.
(V. Cours préparatoire; Thème No. 53, p. 77.)

ADJECTIFS ET PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

§. 266. *This* et *these* s'emploient pour les objets le plus rapprochés; *that* et *those* pour les objets plus éloignés de celui qui parle:

This house, *cette maison-ci*; — that house, *cette maison-là*.

This is good and that is bad, *ceci est bon, et cela est mauvais*.

This day, *ce jour (présent)*; — those days, *ces jours (passés)*.

§. 267. Il n'est pas nécessaire de répéter l'adjectif démonstratif devant chaque substantif:

This house and garden, *cette maison et ce jardin*.

§. 268. Quand *ce* se rapporte à un *pluriel*, il faut le rendre par *these* ou *those*:

These are excellent books, *ce sont des livres excellents*.
Those were háppy days, *c'étaient des jours heureux*.

§. 269. Lorsque *celui*, *celle*, sont suivis d'un pronom relatif, ils se rendent par le pronom personnel — *he*, *she* — en parlant de *personnes*; par *that* en parlant de *choses* ou d'*animaux*.

Au pluriel *ceux* et *celles*, suivis d'un pronom relatif, se traduisent par *they* ou *those*, en parlant de *personnes*; par *those*, en parlant de *choses* ou d'*animaux*:

He who has a good cöncscience is háppy, *celui qui a une bonne conscience est heureux*.

She who is virtuous (i = ë) is estèmed, *celle qui est vertueuse est estimée*.

They*) who are discontented are unháppy, *ceux qui sont mécontents sont malheureux*.

*) Au commencement d'une phrase, on emploie mieux *they* que *those*.

We love those who are honest (ónest), *nous aimons ceux qui sont honnêtes.*

I prefer my grámmar to that which you have bought (bāt), *je préfère ma grammaire à celle que vous avez achetée.*

These láws are wiser than those which Lycúrgus had given, *ces lois sont plus sages que celles que Lycurque avait données.*

§. 270. Quand on parle d'une personne, *celui-ci celui-là, celle-ci, celle-là* ne doivent pas s'exprimer simplement par *this* ou *that*, mais il faut y ajouter un substantif, ou employer le pronom personnel:

Connaissez-vous celui-ci (celle-là), do you know him (her), ou that person, that man, that woman?

§. 271. Quand on veut opposer l'objet rapproché à l'objet éloigné, *celui-ci (celle-ci)* peut se rendre par *the latter* (le dernier); — *celui-là (celle-là)* par *the former* (le premier):

Caesar and Augustus were celebrated: the latter was a skilful politician, the former a great warrior (worryer), *César et Auguste étaient célèbres; celui-ci était un habile politique, celui-là un grand guerrier.*

§. 272. *Celui-ci, celle-ci*, se rendent fréquemment par **this one**, *celui-là, celle-là* par **that one**:

Do you see those two horses? *This one*, which cost two hundred louis (lū-iz), is not worth (wërth) so much as *that one*, which I bought (bāt) for eighty, *voyez-vous ces deux chevaux? Celui-ci, qui a coûté 200 louis, ne vaut pas celui-là, que j'ai eu pour quatre-vingts.*

§. 273. *Celui (celle)* suivi d'un relatif et se rapportant à une chose déjà énoncée, peut se rendre par *the one*:

The room communicated by a gláss dòor with *the one* which we had let to Madeline, *la chambre communiquait par une porte vitrée à celle que nous avions louée à Madeleine.*

§. 274. *Celui (celle)* suivi d'un pronom relatif, se supprime lorsqu'il sagit d'un choix à faire:

There are two books; take which you please; *voici deux livres, prenez celui qui vous plaira.*

§. 275. Lorsque *cela* se dit des personnes, dans le langage familier, il se rend par le pronom personnel ou par un substantif précédé d'un adjectif démonstratif: *Cela ne fait que jouer et danser*, they (those children, those fellows) do nothing (núthing) but play and dânce.

§. 276. *Ce qui, ce que*, se rendent par *what* ou *that which*:

What (that which) hurts me, *ce qui me fait du mal.*
What I detést, *ce que je déteste.*

EXCEPTION. *Ce qui, ce que*, après le mot *tout*, se rendent par **that**:

I know all *that* he has said, *je sais tout ce qu'il a dit.*
All *that* is estimable, *tout ce qui est estimable.*

§. 277. On ne rend pas *ce* lorsqu'il est précédé d'autres mots qui sont le véritable sujet du verbe être: What I detést, is his hypócrisy (s=ss), *ce que je déteste, c'est son hypocrisie.*

The true háppiness of man, is to be always contént, *le vrai bonheur de l'homme, c'est d'être toujours content.*

What he loves is money, *ce qu'il aime, c'est l'argent.*
What makes him still attáched to life are his children, *ce qui l'attache encore à la vie, ce sont ses enfants.*

§. 278. On retranche *ce qui, ce que, ce que c'est que*, employés comme explétifs:

What has happened? *qu'est-ce qui est arrivé?*
What is man? *qu'est-ce que c'est que l'homme?*
What is that? *qu'est-ce que c'est que cela?*

§. 279. *This* et *these* expriment pendant, depuis, *il y a*, pour dénoter un temps qui continue jusqu'au moment où l'on parle:

William has been in our fá mily these three yéars, *Guillaume est dans notre famille depuis trois ans.*
I have not seen my brother this month (múnth), *il y a un mois que je n'ai vu mon frère.*